

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 6-32-1901 nommant M. Bouclier chef du service des Travaux publics, par intérim, en remplacement de M. Munier.

n° 6-32-1901

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 mars 1901

Numéro JO
n° 32 du 01/04/1901

Date du numéro
1 avril 1901

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu les arrêtés des 28 Août 1898 et 7 Mars 1899

Vu le câblogramme du 21 Février 1901,

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. Bouclier, Pierre-Hippolyte, commis des Travaux publics, remplira les fonctions de chef du service des Travaux publics, par intérim en remplacement de M. Munier, conducteur principal des Ponts et Chaussées, rentré en France par le paquebot ayant quitté Djibouti le 1er Mars 1901.

Art. 2

— Le présent arrêté qui aura son effet à compter du 1er Mars 1901, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

BONHOURS